

VOTRE FOYER

ÉTAT CIVIL

MGAMAT NABIL

Né MGAMAT

Date et lieu : 19/12/1989, MAROC (99)

n° fiscal : 3039198750189 C

Vous êtes célibataire

PERSONNES À CHARGE

ET SITUATIONS PARTICULIÈRES

Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge.

la déclaration automatique comment ça marche ?

1 Vérifiez toutes les données

- il ne doit rien manquer
- l'ensemble des informations doit être correct (état civil, personnes à charge, adresse, coordonnées bancaires, revenus)

2 si tout est correct et complet, vous n'avez rien à faire

Sinon :  Déclarer en ligne

dans votre espace particulier d'impots.gouv.fr

Si vous avez utilisé FranceConnect pour accéder à votre espace particulier, cliquez [ici](#) pour déclarer en ligne



Retrouvez la notice détaillée de ce document sur impots.gouv.fr

VOTRE ADRESSE

AU 1^{ER} JANVIER APPT 406
2022 4 ALL SIMONE VEIL
93170 BAGNOLET



CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Vous disposez d'un téléviseur



VOS COORDONNÉES BANCAIRES

IBAN : FR76 1027 8061 700X XXXX XXX0 122

BIC : CMCIFR2AXXX

Si vous souhaitez juste modifier vos coordonnées bancaires, vous pouvez le faire à tout moment dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, rubrique « Gérer mon prélèvement à la source ».



VOS REVENUS ET CHARGES 2021 CONNUS DE L'ADMINISTRATION

Type de revenus	Montant en euros	Retenue à la source déjà payée en euros	Case
Salaires (MGAMAT NABIL)	38 190	1 092	1AJ
<u>DÉTAIL DU MONTANT</u>			
VENTHONE	22 357	0	
ACATIUM	15 833	1 092	



Réductions et crédits d'impôt

Si vous avez réalisé des dépenses, non reportées ci-dessus, ouvrant droit à réductions ou crédits d'impôt en 2021, pensez à les déclarer.



VOTRE IMPÔT ESTIMATIF D'APRÈS VOS REVENUS ET CHARGES 2021 CONNU(S) (SI VOUS N'AVEZ RIEN À MODIFIER)

MONTANT en euros	
Impôt avant crédits d'impôt	4 233
Crédits d'impôt	0
Impôt net	4 233
Avance perçue sur réductions et crédits d'impôt en 2021	0
Avance immédiate de crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile en 2021	0
Retenue à la source déjà payée	- 1 092
Acompte de prélèvement à la source déjà payé	0
Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu	0
Montant restant à payer	3 141
Revenu fiscal de référence	34 371
Nombre de parts	1

Ce montant, sauf cas particuliers, sera prélevé sur votre compte bancaire à partir de septembre. S'il est supérieur à 300 euros, ce montant sera étalé sur les 4 derniers mois de l'année. Si ce montant est nul, aucun prélèvement ne sera effectué.

VOTRE NOUVEAU TAUX DE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Taux du foyer	11,10%
---------------	--------

Sauf action de votre part en 2022 dans « Gérer mon prélèvement à la source », ce taux s'appliquera à compter du 1^{er} septembre 2022.

Avez-vous tout vérifié ?

Si vous êtes d'accord, vous n'avez rien à faire. Votre impôt sera alors automatiquement calculé sur la base des éléments ci-dessus et votre avis sera disponible à compter du 15 août dans votre espace particulier d'impots.gouv.fr.

Si vous avez quelque chose à compléter ou modifier :  [Déclarer en ligne](#)

dans votre espace particulier d'impots.gouv.fr

Si vous avez utilisé FranceConnect pour accéder à votre espace particulier, cliquer [ici](#) pour déclarer en ligne.